

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Christiane JOET, Romain MALLEVAL, Marion BERNOLLIN, Jonathan CHARDON, Philippe EXCOFFIER Isabelle DELEGLISE.

Absent ayant donné procuration : Stéphane LEVAVASSEUR à Éric TALLIA.

Date de convocation : 09/09/2024.

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

I - AFFAIRES FONCIERES

Pas d'affaires foncières à traiter lors de cette séance.

II - RAPPORTS SUR LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Lecture des rapports annuels 2023 relatifs au prix et à la qualité du service de l'eau potable sur le territoire de la commune ainsi qu'à l'assainissement collectif et non collectif.

Ces rapports sont en ligne sur SISPEA (www.services.eaufrance.fr) et consultable en mairie.

Approuvé à l'unanimité.

III - MARCHES PUBLICS.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de construction d'une bergerie.

Ce local sera utilisé en période hivernale par les services de la SEMVAL.

Un appel d'offres a été lancé pour la construction de ce bâtiment.

Après réunion de la Commission d'appel d'offres, il propose de retenir les entreprises suivantes :

LOT	NATURE	ENTREPRISE	OFFRE HT
2	Charpente, façade, couverture, cloisons	BAUDIN FRERES	116 644.45 €
3	Menuiseries - Agencement		
4	Electricité	Jean GRENOT	19 989.38 €
5	Plomberie - VMC	Joris Baudin	14 144.00 €
6	Carrelage, faïence	CRC	8 275.73 €
7	Peinture	Habitat concept Maurienne	9 747.90 €

Aucune entreprise n'a répondu au lot 3 (Menuiserie – Agencement). Il sera donc relancé.

Le coût total du marché s'élève à 168 801.46 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

IV – BILAN TRIENNAL DE L'ETAT DU ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) SUR LA COMMUNE.

Faute d'éléments suffisants, le Conseil Municipal décide de surseoir ce point.

V – OFFICE NATIONALE DES FORETS

Présentation du détail technique de l'exploitation de la parcelle 26 de la forêt communale de Valmeinier, relevant du Régime Forestier.

Cette coupe sera exploitée et les produits vendus façonnés grâce au dispositif de Vente Exploitation Groupée proposé par l'Office National des Forêts (prise en charge des frais d'exploitation par l'ONF pour le compte de la commune, puis reversement des bénéfices de la coupe à la commune).

Le montant total des travaux est estimé à : 10 780 € H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

SOLLICITE dans le cadre de l'action 5.3 « Améliorer l'autonomie énergétique des collectivités par des travaux sylvicoles en circuit-court » du CTS « Pays de Maurienne » une aide financière du Conseil départemental de Savoie :

Soutien à l'autonomie énergétique des collectivités

Surface parcourue : 2.5 ha

500 euros x 2.5 ha = 1 250 euros

Avec un minimum de 20t / ha

Approuvé à l'unanimité

VI – ADMISSION EN NON VALEURS - BUDGET M57 -

Présentation d'une liste de titres de recettes non recouverts concernant principalement des secours sur pistes et un titre de cantine d'une période allant de 2015 à 2023.

Les poursuites et recherches à l'encontre de ces débiteurs se sont révélées infructueuses.

Par conséquent, les titres correspondants sont irrécouvrables, et il en demande l'admission en non-valeur pour un montant global de : 9 866.47 €.

Approuvé à l'unanimité.

VII – SEMVAL : RAPPORT AU CONCEDANT - SAISON 2023/2024

Lecture au Conseil Municipal du rapport annuel au concédant, saison 2023-2024 remis par la SEMVAL.

Approuvé à l'unanimité.

VIII – PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement d'agents saisonniers pour l'automne 2024 et la saison d'hiver 2024-2025.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recruter du personnel saisonnier pour l'automne 2024 et l'hiver 2024/2025.

Le recrutement de ces agents, non titulaires, s'établira comme suit :

- 1 adjoint technique recruté du 2 au 29 septembre 2024, à temps complet.
- 1 adjoint technique du 2 septembre 2024 au 30 novembre 2024, à temps complet.
- 1 adjoint technique du 2 décembre 2024 au 30 avril 2025, à temps non complet (26 heures par semaine)
- 1 agent social à temps non complet (6 heures par semaine) du 4 novembre 2024 au 22 décembre 2024.
- 1 agent social à temps non complet (19h50 par semaine) du 2 septembre 2024 au 6 juillet 2025.
- 4 adjoints techniques à temps complet du 9 décembre 2024 au 30 mars 2025.

Une dizaine de vacataires au tarif de 150 € brut pour 8h pour assurer l'accueil et l'aide au stationnement des vacanciers sur l'ensemble des jours d'arrivées et départs de toutes les périodes touristiques.

Approuvé à l'unanimité.

IX – COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS

Rentrée scolaire : présentée par Isabelle GORIN

Rentrée scolaire bien passée.

36 élèves (sans les saisonniers) répartis comme suit: 4 en petite section, 4 en moyenne section, 4 en grande section, 6 en CP, 5 en CE1, 2 en CE2, 2 en CM1 et 9 en CM2.

X – QUESTIONS DIVERSES

Refacturation tee-shirts et polos Octobre Rose.

L'évènement « Octobre Rose » est reconduit sur la commune et aura lieu le samedi 12 octobre. La collectivité a proposé aux habitants une commande groupée de tee-shirts et polos au profit du Comité Féminin du Cancer du Sein.

Ils seront ensuite facturés à chacun conformément à la facture de l'association.

Un titre de recette sera envoyé.

Approuvé à l'unanimité.

Vente de bacs à fleurs en bois.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande d'achat d'anciens bacs à fleurs au conseil syndical de la copropriété l'Arméra afin de créer une bordure pour sécuriser l'espace privé entre la terrasse du magasin de ski et le lampadaire.

Il propose de les vendre au tarif de 50 € TTC.

Approuvé à l'unanimité.

XII – INFORMATIONS DIVERSES

Remerciements familles Albrieux/Pinel
Remerciements familles Albrieux/Joët

Décisions modificatives - budget M 57

Madame l'adjointe aux finances présente aux membres du Conseil Municipal les décisions modificatives n°1 et n°2- Budget M57. Ces décisions modificatives concernent des écritures comptables ci-dessous :

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
INVESTISSEMENT				
D 231-144 : CHALET ALPAGE DU ROI	5 000.00 €			
D 231-19 : ECLAIRAGE PUBLIC		5 000.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours	5 000.00 €	5 000.00 €		
TOTAL	5 000.00 €	5 000.00 €		

Approuvé à l'unanimité.

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D 7398 : Reversements, restitutions et prélèvements div		40 000.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuation de produits		40 000.00 €		
D 6541 : Créances admises en non-valeur		9 867.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		9 867.00 €		
R 73172 : Taxe de séjours				40 000.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité local				40 000.00 €
R 75814 : Redevance sur l'énergie hydraulique				9 867.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				9 867.00 €
TOTAL		49 867.00 €		49 867.00 €
INVESTISSEMENT				
D 202-131 : PLAN LOCAL D'URBANISME		5 000.00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		5 000.00 €		
D 231-19 : ECLAIRAGE PUBLIC		15 687.81 €		
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours		15 687.81 €		
R 1328-19 : ECLAIRAGE PUBLIC				20 687.81 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				20 687.81 €
TOTAL		20 687.81 €		20 687.81 €

Approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.